



Période de préavis pour cdi

Par **Dalançon**, le **25/07/2008** à **14:32**

Bonjour,

Je travaille depuis 3 ans pour une société. Ayant trouvé un poste plus intéressant, j'ai donné ma démission le 21/07/08. Il faut savoir qu'il y a environ 2 mois, j'ai posé des CP du 28/07/08 au 15/08/08. De ce fait, mon préavis est repoussé, par conséquent, la date de fin de préavis (2 mois) est fixée au 09/10/08. Sachant que je suis attendue le 02/09/08 chez mon futur employeur, je ne sais pas comment faire.

Pouvez vous m'aider ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **coolover**, le **25/07/2008** à **19:21**

Dalançon,

Je suppose que tu voulais dire que tu as donné ta démission pour le 21/09/2008 :)

Tout d'abord revérifie bien la durée de ton préavis, définit par ton contrat de travail, ta convention collective ou la loi, pour être sûr de pas te tromper de date :)

Le principe est que si tu as des congés payés pendant ta période de préavis, cela reporte

d'autant la date de ton départ car les congés payés ne se confondent pas avec la période de préavis (Cass. Soc., 07/06/1974). Donc, tu dois rajouter à ton délai de préavis la durée de tes congés.

Si tu souhaites quitter ton entreprise avant la fin de ton préavis, la seule solution consiste à demander à ton employeur de te dispenser de préavis. S'il refuse, tu es tenu d'effectuer ton préavis.

Demande lui toujours car s'il te dispense à ta demande, c'est une période non payée et il peut donc se montrer favorable. Espérons le en tout cas :)